

# **UNDT/2020/012, Sulemani**

## Décisions du TANU ou du TCNU

La question soulevée dans la demande n'a pas été soumise pour l'évaluation de la direction. La demande n'est pas à recevoir. Lié

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Non-extension de la nomination à durée déterminée du demandeur suite à une restructuration.

## Principe(s) Juridique(s)

Un membre du personnel souhaitant contester une décision administrative doit demander d'abord l'évaluation de la gestion à moins d'exempter en vertu de la règle 11.2 b) du personnel. Le tribunal des litiges ne sera compétence que pour examiner une décision contestée qui a été précédemment soumise pour évaluation de la direction. Le tribunal des litiges manque de compétence pour traiter les allégations non soulevées dans la demande d'évaluation de la gestion.

## Résultat

Rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Sulemani

## Entité

MONUSCO

# Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2018/059

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

24 Jan 2020

## Duty Judge

Juge Adda

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Non-renouvellement

## Droit Applicable

Règlement du personnel

- Article 11.2(b)

TCNU Statut

- Article 8.1

## Jugements Connexes

2015-UNAT-540